

Compte rendu, Conseil Municipal 26 mai 2026

Lors de sa séance du 26 mai, le conseil municipal a abordé les points suivants :

- 1. Délibération n° 2026-12 relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 98'000.- pour 2026, et CHF 42'000.- pour 2027, destiné à l'étude d'une image directrice d'urbanisme dans le secteur sud du quartier Champs-Fréchets, permettant notamment de préciser les modalités d'accueil d'un EMS et de requalification de l'entrée du quartier.**

Le CA relève qu'aucun investissement n'a été fait dans le quartier des Champs-Fréchets depuis plusieurs décennies. De plus, une résolution a récemment été adoptée en vue de l'implantation éventuelle d'un EMS en lieu et place du parking. Cette délibération a pour but de donner une vision d'ensemble et de déterminer les meilleures pistes.

La délibération est renvoyée en commission d'urbanisme par 27 oui sans abstentions ou vote contre.

- 2. Délibération n° 2026-13 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 2'150'000.- en vue du réaménagement des places de jeux, à savoir celles de Meyrin Cité, du Jardin botanique alpin et du parc des Vernes.**

Un inventaire des nombreuses places de jeux de la commune a été réalisé et il en ressort que les places mentionnées dans cette délibération nécessitent des travaux de rénovation et de mise à jour.

Cette délibération est renvoyée en commission durabilité et climat par 31 voix sans abstention ou vote contre.

3. Délibération n° 2026-14 relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 4'985'000.- en vue de la réalisation de deux EVE (espaces de vie enfantine) de 90 places, d'un lieu polyvalent à vocation multigénérationnelle, d'une Maison de l'alimentation, d'une esplanade et d'un parc sur le site de Corzon.

Nous parlons ici de la construction de 2 crèches de 90 places chacune, d'un espace polyvalent multigénérationnel, d'une esplanade de détente/workout, de potagers urbains et d'un centre alimentaire.

Le CA propose, au vu de l'ampleur de ce projet, la création d'une commission ad-hoc à l'image de celle constituée pour le projet Cœur de Cité. En attendant la constitution de cette commission, il est proposé de renvoyer cette délibération en commission de travaux publics et entretien des bâtiments.

Les verts ont initialement déposé un amendement demandant que les commissions concernées soient régulièrement convoquées pour le suivi du projet. Ils ont toutefois décidé de retirer cet amendement à ce stade pour éventuellement le réintroduire en commission.

Cette délibération est renvoyée en commission de travaux public et entretien des bâtiments par 31 oui sans abstentions ni opposition.

4. Délibération n°2026-06a relative à l'ouverture d'un crédit complémentaire de CHF ~~5'890'000.-~~ CHF 5'930'000.- destiné à financer les coûts supplémentaires induits par les travaux de rénovation de l'école de Meyrin-Village. Rapport de la commission travaux publics et entretien des bâtiments (C. Nobs, UDC)

Les imprévus entraînant ce surcoût déjà évoqués lors de la séance du 28 avril 2026 ont été développés en commission. Il a également été décidé de maintenir une classe externe à CHF 40'000.- supprimée dans un premier temps afin de limiter le surcoût. Le PLR a pour sa part demandé à l'administration de faire preuve de plus de rigueur dans ses estimations afin d'éviter ce genre de situation à l'avenir.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité de 32 voix.

5. Délibération n° 2026-09a sur proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025. Rapport de la commission finances élargie (M. Gül, MCG)

Suite à un problème dans l'administration, les PV des séances de commission ont été rendus avec retard rendant impossible la lecture du rapport et donc de vote.

Cette délibération a été renvoyée à la prochaine session du 23 juin 2026 à l'unanimité.

6. Délibération n° 2026-10a sur proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir. Rapport de la commission finances élargie (M. Gül, MCG)

Idem que pour le point précédent.

Les commissaires ont toutefois relevé que c'est la seconde fois en 1 an et demi que cette situation de présente. Pour rappel, lors du vote du budget 2025 la majorité du Conseil municipal avait décidé de procéder au vote sans lecture du rapport de la Commission entraînant le départ des conseillers PLR.

Il est demandé à l'administration de faire en sorte que cela ne se produise plus et ce point sera discuté par les chefs de groupe lors d'une réunion agendée au mois d'août.

Cette délibération a été renvoyée à la prochaine session du 23 juin 2026 à l'unanimité.

7. Résolution n° 2026-02a présentée par le Conseil administratif de la ville de Meyrin relative à l'acquisition du parking souterrain du Cœur de Cité et à son exploitation. Rapport de la commission conjointe Cœur de Cité-finances (C. Nobs, UDC)

Le CA est favorable à un tel rachat pour des raisons de mobilité et car il servira également pour le Forum, le par et la future mairie.

D'autres partis se prononcent résolument contre l'acquisition du parking.

Les verts ont proposé un amendement demandant que 20% de la surface du parking P2 soit « verdie ». Les autres partis ont relevé le caractère « rigide » de ces 20% devant l'incertitude de l'évolution de la mobilité.

L'amendement est rejeté par 24 voix contre 6

La résolution est adoptée par 18 voix pour, 12 contre et 2 abstentions.

8. Délibération n° 2026-05a relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 36'387'376.- CHF 33'731'000.- destiné à l'acquisition du parking Cœur de Cité et d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 1'095'224.- CHF 897'916.- destiné aux charges et de CHF 748'869.- CHF 611'810.- de recettes pour l'exploitation du parking. Rapport de la commission conjointe Cœur de Cité-finances (C. Nobs, UDC).

Comme prévu ce point aura largement occupé le conseil et généré des prises de positions d'une longueur exceptionnelle.

Le PLR n'est pas opposé à cette acquisition mais pas à n'importe quel prix et ne désire pas donner un chèque en blanc au CA. A cet effet, le PLR a proposé un amendement fixant un prix total maximum de CHF 18'500'000 et d'autres mesures pour éviter de mauvaises surprises dans le futur. Il estime en outre qu'il y a encore de la marge dans la négociation. Le CA et le PS estiment que cette contrainte lui enlève de la marge de manœuvre et risque de voir la transaction capoter et, éventuellement mener à la faillite du centre commercial.

L'amendement est accepté par 18 voix pour, 13 contre et 1 abstention.

La vote sur la délibération s'est fait par vote nominatif demandé par le PS. La délibération a été acceptée par 17 voix pour, 14 contre et 1 abstention.

9. Résolution n° 2026-04 présentée par Antoine Frehner, au nom du PLR Meyrin-Cointrin, pour un renforcement de la présence policière dans le canton de Genève et une attention particulière portée aux communes fortement exposées comme Meyrin.

Cette résolution du PLR est contestée par le CA et le PS. Ce dernier tente de relever des contradictions entre les positions du PLR cantonal et cette résolution. Le PLR-MC rappelle que nous sommes au Conseil municipal de Meyrin et non au grand conseil.

D'autres partis relèvent le manque de chance que cela mène à quelque chose car la police relève de la compétence cantonale. Le PLR insiste sur l'importance du message que nous voulons envoyer par cela au Conseil d'état.

L'entrée en matière est acceptée par 16 voix pour, 8 voix contre et 5 abstentions.

La résolution est acceptée par 12 voix pour, 11 contre et 5 abstentions.

10. Pétition n° 2026-02 déposée par les habitants du quartier de la Citadelle, relative au rond-point Mategnin-Citadelle-Sainte Cécile.

Au vu de l'heure tardive, ce point est renvoyé à la séance du 23 juin 2026.

Tous les autres points de l'ordre du jour sont également renvoyés à la séance du 23 juin 2026.

Dernier point traité malgré l'heure tardive a été l'élection au bureau pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027.

Présidente du CM : Mme Cosuma Deluermoz (LC-VL)
1^{er} Vice-président : M. Agron Kurti (MCG)
2^{ème} Vice.présidente : Mme Esther Hartmann (Les Vert-e-s)
1^{er} secrétaire : M. Cyril Nobs (UDC)
2^{ème} Secrétaire : Mme Claudine Murciano (PS)
Membre : Mme Adriana Schweizer (PLR)
Membre : M Steeve Baeriswil (LJS)

Le PLR félicite tous les élus.

A noter qu'à compter du 1^{er} juin, Mme Xhevrie Osmani occupera les fonctions de Maire et que M. Damien Baptiste Boccard assumera la fonction de Vice-maire

Vous retrouverez l'ordre du jour complet ainsi que les textes discutés lors de la séance du 26 avril sous le lien suivant : [Convocation à la séance du 26 mai 2026 et ordre du jour complet](#)

Vous pourrez retrouver les PV de toutes les séances du Conseil municipal sous le lien suivant : [https://www.meyrin.ch/fr/votre-mairie-politique-conseil-municipal/pv-des-seances.](https://www.meyrin.ch/fr/votre-mairie-politique-conseil-municipal/pv-des-seances)

Vous retrouverez les décisions du Conseil municipal sous le lien suivant : <https://www.meyrin.ch/fr/votre-mairie-politique-conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal>



Philippus de Koning
Président PLR-MC